

## Conseil Municipal du 10 septembre 2018

---

Etaient présents : Mmes AUZILLON, ARTUS, BARRIER, VERGNOL et Mrs AYRAL, CHAMPOUX, FOURNIER, LARGERON, PAPARIC et PAPPALARDO.

Etaient représentés : Mme GONCALVES donne pouvoir à Mme ARTUS, Mr PASCAL donne pouvoir à Mr FOURNIER

Etaient excusés : Mmes PEREIRA, PEREIRA OLIVEIRA et Mr LAUDOUZE

Secrétaire de séance : Mme BARRIER

### Ordre du jour

---

- Travaux et achat de matériel
- Rapport prix, qualité et service : SIAEP SIARR SEMERAP
- Renouvellement de conventions
- Conseil Départemental : FSL
- Centre de gestion 63 : missions d'accompagnement
- Tarifs publics
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la séance municipale du 9 avril 2018.

### Travaux et achat de matériel

---

\* Le Département va commencer les travaux de l'aménagement du RD402 le 1<sup>er</sup> trimestre 2019. L'appel d'offre sera lancé en septembre 2018. Le SIAEP devrait réaliser la conduite d'eau potable fin 2018.

\* Rue des Moulins Blancs, les travaux concernent :

- le SIARR et SAEP qui doivent refaire les conduites d'eaux usées et d'eau potable. Les rues concernées sont La Ronzière et les Moulins Blancs.
- la commune de Malauzat doit faire la conduite d'eau de distribution et refaire les branchements de la rue des Moulins Blancs

Phasage des travaux :

1. De la rue St Martin au chemin des Meuniers : du 20 août au 16 novembre
2. Du chemin des Meuniers au carrefour des Moulins Blancs : du 29 octobre au 30 mars 2019
3. Chemin de la Ronzière : du 4 février au 30 mars 2019 et si possibilité de l'entreprise de fin septembre à fin octobre

\* Le chemin d'Argnat est dégradé. Nous allons profiter du programme de travaux de Sayat pour refaire celui-ci. Coût 3.930.25 € HT

\* Demande d'extension de réseau SIEG : un habitant de la commune souhaite faire construire sur une parcelle en limite du lotissement Le Peyrat. L'accès aux différents réseaux ne pourra se faire qu'à partir de celui-ci. Pour l'alimentation en énergie électrique il est nécessaire de réaliser une extension du réseau qui incombe à la mairie. Coût évalué à 2.200 €. Nous allons attendre l'obtention du permis de construire pour effectuer cette extension.

\* Ecole :

- Remplacement du toboggan actuel très vétuste et qui ne répond plus aux normes de sécurité. Coût 9.800 € HT
- Remplacement de l'ordinateur de la directrice qui est tombé en panne. Aucune réparation possible. Coût 851.92 € HT

*Le conseil émet un avis favorable pour tous les travaux et l'achat du matériel.*

## Rapports prix, qualité et service : SIAEP/SIARR/SEMERAP

---

Ces trois rapports sont disponibles au secrétariat de Mairie.

## Renouvellement de conventions

---

- Le contrat enfance jeunesse arrive à terme en fin d'année. Par conséquent nous devons renouveler celui-ci afin de continuer à percevoir les aides de la CAF.
- L'association Départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence demande le renouvellement de sa convention afin que notre territoire puisse mener des actions de prévention et d'aide auprès des jeunes et parents. Coût : 1€/habitant/an
- Depuis 2012, le contrôle des branchements d'assainissement des habitations neuves est effectué par la SEMERAP. C'est le pétitionnaire qui en supporte le coût. La convention qui nous lie à la SEMERAP arrive à expiration en septembre. Nous devons donc renouveler celle-ci.

*Les membres du conseil acceptent le renouvellement des trois conventions.*

## Conseil Départemental : FSL

---

Les personnes les plus défavorisées peuvent recevoir un soutien financier en matière de logement : le fond de solidarité logement. Le Département souhaite que chaque commune participe financièrement à cet élan de solidarité.

**Les membres du conseil émettent en majorité un avis défavorable. Mmes BARRIER, VERGNOL et Mr LARGERON s'abstiennent.**

## Centre de gestion 63 : missions d'accompagnement

---

Le centre de gestion de notre département s'est positionné a titre expérimental jusqu'en novembre 2020, pour exercer une mission d'accompagnement dans la médiation et dans la gestion des situations d'inaptitude physique formulées par les agents. Coût de cette assistante : 150 € par an pour la tranche de 10-14 agents.

***Le conseil municipal émet un avis favorable.***

## Tarifs publics

---

Le Conseil approuve la proposition du maire de limiter la hausse des tarifs (cantine et garderie scolaires, concessions de cimetière ...) à 1%.

Exception faite pour :

- Saint-Genès l'Enfant, les tarifs du m<sup>3</sup> de l'eau et de la location du compteur d'eau sont relevés de 5%.

***Le conseil municipal émet un avis favorable.***

## Modification de l'ordre du jour

---

Les nouveaux règlements intérieurs du Centre de Loisirs et de l'école sont modifiés, ainsi que l'embauche d'animateurs pour le temps périscolaire pour la nouvelle année scolaire 2018-2019.

***Le conseil municipal émet un avis favorable.***

## Questions diverses

---

- Mr le maire, nous informe, que le rapport de présentation du PLU est consultable au secrétariat de la Mairie
- Mr le maire, nous informe que e nouveau règlement intérieur du Centre de Loisirs est modifié, ainsi que l'embauche d'animateurs pour le temps périscolaire pour la nouvelle année scolaire 2018-2019.
- Mme Auzillon communique sur la semaine bleue qui se déroulera du 8 au 14 octobre. La commune de Malauzat en partenariat avec celle d'Enval s'occuperont d'une animation le 10 octobre.
- Mme Auzillon informe que le voyage des aînés à Salers s'est très bien passé.

### **Interventions du public :**

- Mme Suzanne MARIE de St Genès l'Enfant s'inquiète du devenir en parking de la place du tilleul.
- Mme Suzanne MARIE informe que la route des Moulins Blancs et le chemin des Meuniers ont été inondées lors du dernier orage.

Fin de séance à 20h30 heures

**Le Maire de MALAUZAT**

**Jean-Paul AYRAL**